

L'Association
des caisses populaires
du secteur de l'est de Montréal



Un secteur avant-gardiste

1972-1997



*«Le
soleil
se lève
à l'est»*

SOMMAIRE

Message de M. Claude Béland, président, Mouvement des caisses Desjardins	1
Message de M. Jocelyn Proteau, président et chef de la direction, Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec	2
Message de M. Michel Tourangeau, président, Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal (ACPSEM)	3
Introduction : Une histoire passionnante	5
Au-delà de l'argent...	6
Chronologie de 25 années	11
« ... il y a les gens »	21
Conclusion : Et l'avenir ?	23

La recherche et la rédaction de cette brochure commémorative ont été réalisées avec le soutien financier et sous la supervision de la Chaire de coopération Guy-Bernier de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Comité de coordination du projet :

MAURO MALSERVISI, directeur, Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM

MICHEL TOURANGEAU, président, Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal

LOUISETTE DENEAULT-ABRAN, vice-présidente, La Caisse Populaire Marie Reine des Cœurs de Montréal et administratrice, Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

YVON ROBERGE, administrateur, Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires

JACQUES LAFRENIÈRE, président, Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada

Liaison entre le comité de coordination, les chercheurs et la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec :
LINE LANGEVIN, conseillère, Développement coopératif et relations publiques à la vice-présidence régionale, secteur de l'est de Montréal

Recherche, rédaction et coordination de la production :

HÉLÈNE LÉVESQUE, Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM

Collaboration à la recherche documentaire :

FRÉDÉRIC LÉVESQUE

Ressource à la documentation :

LISON MONGEAU, secrétaire, Association des caisses populaires de l'est de Montréal (ACPSEM)

Conception graphique et infographie :

JEAN FRENETTE DESIGN

Révision :

LYNE LESSARD, technicienne en communication, vice-présidence Affaires publiques

Impression :

NAP ART

© 1997 Chaire de coopération Guy-Bernier de l'UQAM et Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal
Tous droits réservés

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 1997
ISBN 2-921189-78-X

MESSAGE DE M. CLAUDE BÉLAND



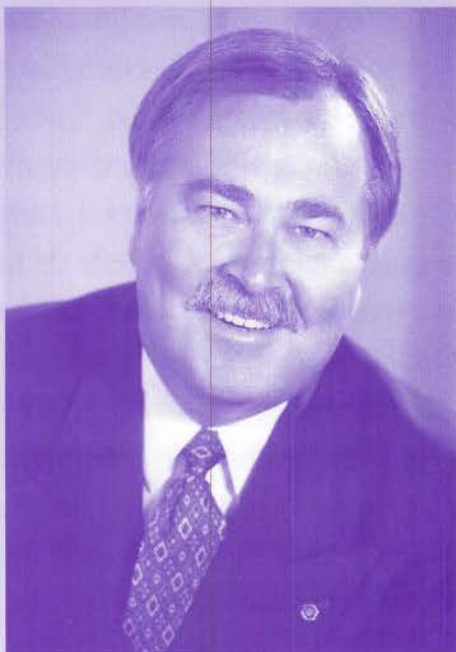
C'est avec joie et fierté que nous soulignons aujourd'hui le 25^e anniversaire de l'Association des caisses populaires de l'est de Montréal. Comme on le sait, l'histoire des caisses Desjardins, c'est celle de la mise en commun des forces à l'échelle de chaque communauté. C'est aussi celle de la constitution, à l'échelle de la province, d'un grand réseau de coopératives financières poursuivant ensemble les mêmes objectifs. Mais on oublie trop souvent que ce qui fait la force de notre réseau, ce sont aussi les espaces de solidarité qui prennent place entre le milieu local propre à chaque caisse et les structures régionales et provinciale.

À l'heure où les défis s'annoncent si nombreux, et où les caisses, par secteur, opèrent des rapprochements qui s'avèrent de plus en plus stratégiques, les gens de votre association ont, en quelque sorte, montré la voie. À tous ceux et celles qui, depuis 25 ans, ont contribué à garder vivante la solidarité entre les caisses de l'est de Montréal, je transmets donc toutes mes félicitations ainsi que mes vœux de succès pour l'avenir.

Claude Béland

Claude Béland, président
Mouvement des caisses Desjardins

MESSAGE DE M. JOCELYN PROTEAU



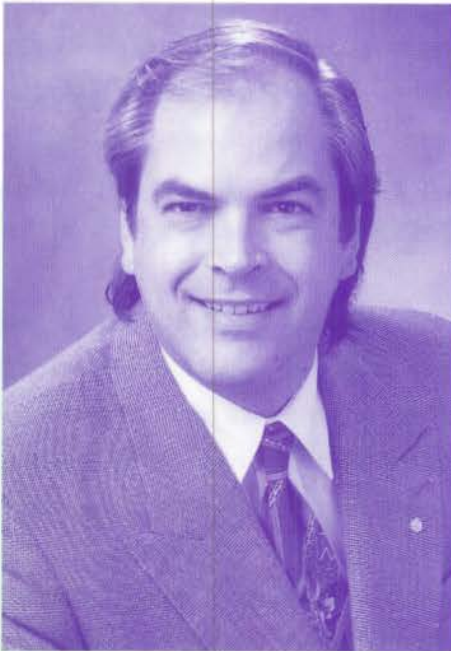
En mon nom personnel et au nom du conseil d'administration ainsi que des employés de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec, j'offre mes plus sincères félicitations aux hommes et aux femmes de l'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal qui, au cours des 25 dernières années, ont permis le développement des caisses populaires et contribué à l'avancement socio-économique de leur milieu.

Ce travail exceptionnel de dirigeants bénévoles et d'employés a jusqu'ici porté ses fruits et constitue le gage d'un avenir prometteur pour les générations futures, car les grandes réalisations passent par l'union des forces, la coopération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jocelyn Proteau'. The signature is fluid and cursive.

Jocelyn Proteau, président et chef de la direction
Fédération des caisses populaires Desjardins
de Montréal et de l'Ouest-du-Québec

MESSAGE DE M. MICHEL TOURANGEAU



Notre association célèbre cette année ses 25 ans d'histoire !

La création, en 1972, de l'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal venait combler un besoin des caisses d'affirmer leur autonomie, d'échanger entre elles l'état de leurs préoccupations, de raffermir les liens. Composé de dirigeants et de directeurs généraux, son conseil d'administration devait assurer une représentation équitable et géographique des caisses. L'Association devait également jouer le rôle de porte-parole et d'instance de représentation des caisses populaires de l'est de Montréal auprès du Mouvement et de la Fédération. La revue des faits et gestes de l'Association et de ses représentants, au cours de ces 25 ans, confirme la pertinence de la mise sur pied d'un tel organisme.

Afin de préserver la mémoire collective de la poussière des archives, le conseil d'administration du secteur donnait suite aux recommandations d'un comité ad hoc et approuvait, en avril 1996, la mise en chantier d'un document commémoratif des 25 ans d'histoire du secteur. Ce document constitue un outil de référence unique pour la communauté Desjardins de l'est de Montréal. D'abord, pour les dirigeants et directeurs généraux qui, au fil des ans, se sont engagés bénévolement dans les différents comités sectoriels. Pour les employées et employés aussi, qui ont collaboré au succès des activités organisées par le secteur depuis 25 ans.

Comme nous l'enseigne le vieil adage, « On doit savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va ». La revue des 25 ans d'histoire du secteur nous rappelle que bien

avant nous, les bâtisseurs, directeurs généraux ou dirigeants, ont mis l'épaule à la roue et ont collectivement contribué au dynamisme des caisses de l'est.

À bien des égards, les caisses de l'est de Montréal ont été novatrices en entreprenant plusieurs projets. Pensons à la fondation des coopératives d'habitation dans Hochelaga-Maisonneuve et de l'Association des directeurs généraux des caisses, à la mise sur pied, en 1977, d'un comité d'étude du régime supplémentaire de rentes du Mouvement des caisses Desjardins ainsi qu'à la fondation de l'Association des employés cadres. À travers les colloques, les assemblées générales, les réunions du conseil d'administration et des comités sectoriels, l'information circule, stimulant les échanges, appelant à la réflexion. Ce fourmillement d'idées n'est pas stérile et ne l'a jamais été. Au fil des ans, il aura permis aux caisses d'évoluer et de s'adapter davantage aux réalités socio-économiques de leur territoire immédiat. Les contingences socio-économiques des dernières années ont imposé un moratoire à certaines activités sectorielles, mais les dirigeants, directeurs généraux et gestionnaires n'en ressentent pas moins le besoin de se rencontrer. Ce désir est d'autant plus évident actuellement alors que les bouleversements de la réingénierie, la rationalisation du réseau et les changements à la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit modifient les façons de faire ainsi que les rôles des responsables et des dirigeants.

Bien que le secteur n'ait pas le statut d'instance décisionnelle, il n'en demeure pas moins un interlocuteur privilégié des caisses auprès de la Fédération et du Mouvement.

À l'aube de l'an 2000, les caisses ont déjà engagé le virage technologique, et d'importants changements s'amorcent dans l'offre de service aux membres. Que ces changements portent sur la gestion, les modes de

distribution des services ou les structures démocratiques, le nouvel arrimage des caisses entre elles et le réseau doit cependant s'accomplir dans le strict respect des valeurs coopératives. Si la normalisation présente certaines vertus, la vision d'une entreprise coopérative et son enracinement dans son milieu ne procèdent pas de règles législatives, mais plutôt des orientations définies par l'intelligence locale : dirigeants, directeurs généraux, gestionnaires et employés.

S'il est un défi constant et actuel qui se pose aux caisses et au Mouvement, c'est bien celui de la recherche du juste et légitime équilibre entre l'autonomie locale de la caisse, organisation coopérative appartenant à ses membres, et la nécessaire solidarité avec le réseau. Dans une certaine mesure, l'Association contribue à cet équilibre, en maintenant un lien de communication étroit entre les caisses, la Fédération et les composantes du Mouvement.

En terminant, au nom des caisses populaires de l'est de Montréal, je voudrais saluer et remercier les hommes et les femmes qui, au long de ces 25 années, ont façonné le secteur. Leur engagement aura contribué à l'avancement des caisses et du Mouvement. Le plus grand actif des caisses de l'est ne s'apprécie pas en dollars, mais plutôt par la richesse de leur potentiel humain et du patrimoine collectif qu'elles ont construit.



Michel Tourangeau, président

Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal

UNE HISTOIRE PASSIONNANTE

«*Au-delà de l'argent, il y a les gens*». Le slogan bien connu d'une récente campagne promotionnelle du Mouvement des caisses Desjardins convient parfaitement à l'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal (ACPSEM). En 25 années d'existence, ce regroupement a exercé simultanément ses activités dans les champs de l'économie et du social. Il peut se targuer de multiples réalisations, souvent originales et novatrices, toujours en profonde harmonie avec les besoins de ses 350 000 membres et ceux de la collectivité à laquelle il appartient.

Des aspirations fondamentales

Créée en 1972, l'ACPSEM voulait répondre à quatre aspirations fondamentales des 40 caisses du secteur :

- **UNE VOLONTÉ D’AFFIRMER ET DE PRÉSERVER LEUR AUTONOMIE.** Ni repli sur soi ni refus de déléguer certains pouvoirs à d'autres instances, cette autonomie se définit comme la marge de manœuvre suffisante et les moyens d'action appropriés permettant aux caisses locales d'adapter leurs produits et services aux besoins des membres ;
- **UN BESOIN DE DÉFINIR UN ESPACE DE COMMUNICATION** où elles puissent échanger entre elles et à partir duquel, elles tisseraient des liens multiples entre le secteur et les diverses composantes du Mouvement des caisses Desjardins. Ce lieu permanent d'échange permet aux caisses membres de l'Association de faire le point sur de grands dossiers communs, de s'informer, de partager leurs questionnements, d'élaborer certaines actions et stratégies communes et d'en évaluer ensemble la portée ;
- **LE GOÛT DE CRÉER UNE SYNERGIE ENTRE LES CAISSES DU SECTEUR,** en faisant appel à leur créativité et en encourageant « une saine émulation » qui les amène à se dépasser ;
- **LE BESOIN DE MIEUX ORCHESTRER LA REPRÉSENTATION DES CAISSES DU SECTEUR** aux diverses instances du Mouvement (élaboration de mémoires, préparation de résolutions pour les assemblées générales de la Fédération et de La Confédération, etc.) afin d'en optimiser l'impact.

Cette entreprise n'allait pas nécessairement de soi reconnaissent volontiers aujourd'hui les pionniers du regroupement. Les caisses populaires du secteur de l'est de Montréal sont inégalement réparties à l'intérieur d'un vaste territoire en forme de fer à

cheval qui s'étire depuis les quartiers centre-sud et Hochelaga-Maisonneuve jusqu'à l'extrémité est de l'île, enjambe les rivières des Prairies et L'Assomption et pousse une pointe jusqu'à L'Assomption. Outre cette diversité géographique, l'hétérogénéité de leur environnement socio-économique – on y trouve aussi bien d'anciens quartiers appauvris par l'érosion de leur vieille base industrielle que des quartiers en plein essor – distingue les caisses membres de l'ACPSEM entre elles. Il leur faut, par conséquent, adapter leur offre de service à une clientèle fort diversifiée.

Ainsi, il est évident que la caisse d'un quartier périphérique, où de nombreux jeunes ménages s'installent dans de nouveaux développements résidentiels, et celle implantée en zone urbaine et desservant une population vieillissante ne répondent pas au même type de besoins. Enfin, la concurrence entre des caisses situées à quelques coins de rue l'une de l'autre peut faire obstacle à la réussite d'un projet de regroupement.

Pourtant, ces obstacles ont été levés. Les artisans de la première heure¹ les ont considérés d'un œil lucide et ils ont rapidement entrepris de bâtir une nouvelle culture sectorielle. Ils ont constamment, de même que leurs successeurs, travaillé à renforcer les points de convergence entre les membres de l'Association, et ce, sans jamais occulter les particularités et les différences. Ils ont ainsi relevé le défi, avec un discours rassembleur où les notions d'intercoopération et de qualité du service aux membres reviennent comme un *leitmotiv*. Ce discours a rapidement trouvé des échos dans toutes les caisses du secteur. Pour en apprécier l'ampleur et la portée, nous vous invitons à feuilleter avec nous « l'album de famille » du secteur et à revivre les grands moments d'une histoire passionnante.

« Attendu que les caisses populaires sont des institutions autonomes administrées par des représentants de leurs membres ;

Attendu que ces institutions ont résolu de déléguer une partie de leurs pouvoirs à une fédération ;

Attendu que cette fédération et les représentants qui en font partie ont pour mandat de pourvoir aux besoins et aux services de la totalité des caisses affiliées ;

Attendu que la totalité des caisses affiliées appartiennent à des secteurs différents ;

Attendu que les caisses du secteur est de Montréal désirent manifester d'une façon plus active leur participation aux activités de la Fédération ;

Attendu que pour ce faire, les caisses du secteur est de Montréal ont résolu de se doter d'une structure conforme à leurs besoins ;

En conséquence, il est convenu que la présente association est formée. »

(Article 2 du premier règlement de l'ACPSEM)²

¹ Les secteurs ont été créés en 1970 et pourvus de conseils d'orientation. Lors de la mise sur pied de l'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal, en 1972, le conseil d'orientation existant est demeuré en place et a dirigé l'association jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil en 1973.

² L'orthographe des documents originaux a été respectée dans toutes les citations.

AU-DELÀ DE L'ARGENT...

La fondation des caisses populaires membres de l'ACPSEM a précédé – de plusieurs décennies pour certaines – celle de leur association. La plupart d'entre elles étaient donc fortement enracinées dans leur milieu et déjà riches d'histoire. Une caisse de l'est, la Caisse populaire Desjardins Immaculée-Conception, fondée en 1909 en présence d'Alphonse Desjardins³, peut même se prévaloir du titre de « Caisse mère » du Mouvement des caisses Desjardins sur l'île de Montréal !



Photo Caisse Desjardins Immaculée-Conception

La Caisse populaire Desjardins Immaculée-Conception, fondée le 31 janvier 1909.

La création du secteur, quant à elle, remonte au tournant des années 1970. L'Union régionale de Montréal (URM) établissait alors dix secteurs sur son territoire et assignait à chacun un délégué permanent. Dans le « secteur dynamique » de l'est, Jean-Pierre Gervais allait occuper ce poste de 1971 à 1982 et le marquer profondément de sa personnalité.

En 1971, on assiste à la création du premier comité de coordination du secteur, présidé par Marcel Cotnoir de la Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montréal. En fondant l'ACPSEM l'année suivante, les caisses de l'est de Montréal ont voulu « articuler davantage le rôle de ce comité »⁴, mieux établir sa notoriété et étendre son rayonnement.

LES ANNÉES 1970 : L'ENRACINEMENT

La naissance de l'ACPSEM coïncide avec un virage stratégique du Mouvement : le début de l'informatisation des caisses. En effet, Desjardins prend une bonne longueur d'avance sur ses plus proches concurrents en inaugurant, dès 1974, le service intercaisses. Dans les caisses du secteur de l'est de Montréal, comme partout ailleurs en province, il faut apprivoiser l'usage de nouveaux outils, se familiariser avec de nouvelles façons de faire.

Un autre défi attend la nouvelle association. Le premier choc pétrolier de 1973 et la récession de l'année suivante donnent le signal d'une série de crises qui vont toucher Montréal, au même titre que la plupart des grandes villes nord-américaines. Ces crises mettent en évidence la fragilité de certains des secteurs industriels de l'est de la métropole et vont profondément bouleverser son organisation sociale et économique. En même temps qu'ils doivent, dans chacune de leur caisse, trouver des moyens de faire face à la situation, les administrateurs de la nouvelle association doivent s'efforcer de lui donner des assises solides. Au fil de leurs premières rencontres, ponctuées d'ajustements mutuels, ils font le difficile apprentissage du « faire et décider ensemble ».

Dans le rapport annuel 1977, le président de l'Association, Maurice Lamoureux, constate :

Il me semble que nous avons assisté cette année, dans notre secteur, à un éveil marquant d'un nombre grandissant de dirigeants et de directeurs, à cette nécessité d'une communication constante entre nous qui œuvrons au sein des caisses populaires (...). La naissance de notre association ne fût certes pas le fruit d'un accouchement sans douleur ; mais les nombreuses délibérations qui entourèrent le développement du fœtus et l'enfantement en firent, nous croyons, un bébé bien structuré, pourvu d'un esprit coopératif à toute épreuve, et apte à servir les intérêts des caisses locales en collaboration avec notre Union régionale.

³ À la suite de démarches effectuées par le cercle Pie X de l'Association canadienne de la jeunesse catholique.

⁴ Article 1A du premier règlement de l'Association.

Cet esprit, l'Association l'avait déjà montré en encourageant la fondation, en février 1974, de l'Association des employés cadres du secteur est (AECSE). Elle confie ensuite à Georges Chaput et à Louis Venne, présidents des caisses de Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal et de Saint-Stanilas de Montréal, le mandat de mettre sur pied un comité des présidents des caisses populaires. Créé au début de 1977, ce comité inscrit à son ordre du jour des thèmes tels le plan de retraite des employés, la coopération entre les caisses, les programmes de formation, la relation entre l'administration des caisses et les membres ou la délicate question des conflits entre directeurs généraux (les « gérants ») et conseils d'administration. Le secteur de l'est s'organise !

Les résultats de tous ces remue-ménages deviennent vite évidents. Dans les grands dossiers de l'habitation coopérative, des campagnes promotionnelles, de la défense de l'autonomie des caisses, l'ACPSEM fait même œuvre de pionnière (voir encadré).

Une victoire pour le comité du régime de rentes

Ces premières années d'existence de l'Association voient aussi l'aboutissement d'un travail acharné pour l'obtention d'un meilleur régime de retraite pour les employés du Mouvement des caisses Desjardins. Dans son rapport à l'assemblée générale de l'ACPSEM pour l'année 1978, le président du comité du régime de rentes, le D^r Louis Venne, a de quoi se réjouir :

Voilà que le 16 novembre dernier, nous avons vu le couronnement de nos demandes et une réponse positive (...) alors que l'Union régionale de Montréal déposait sur la table le livre jaune « or », soit le nouveau régime de rentes du M.C.P.D. Disons que ce nouveau régime, que nous voulons global et universel, répond à nos aspirations actuelles et nous lui souhaitons longue vie.

Cette belle victoire venait couronner une longue campagne menée par le comité auprès de toutes les instances du Mouvement⁵. En 1979, lorsque le nouveau régime de retraite est finalement institué, l'inlassable Louis Venne devient membre du comité provincial chargé de coordonner l'entrée en vigueur du régime⁶ et continue d'y défendre les mêmes principes.

Photo Caisse populaire Notre-Dame-des-Victoires



Quelques pionniers : M. Yvon Roberge, directeur de la Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires pendant 20 ans, M. Maurice Lamoureux, président de l'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal, M. Marcel Cotnoir, directeur de la Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montréal, M. Jean-Guy Deschamps, dirigeant de la Caisse populaire Desjardins Saint-Victor de Montréal et M. Jean-Pierre Gervais, délégué régional.

LES ANNÉES 1980 : L’AFFIRMATION

Au tournant des années 1980, avec la montée vertigineuse des taux d'intérêt, l'achat d'une propriété devient inaccessible pour de nombreux ménages ; plusieurs propriétaires n'ont tout simplement plus les moyens de rembourser leur emprunt hypothécaire. Dans les caisses populaires du secteur, on bat le rappel des troupes. Objectif : sensibiliser directement les décideurs politiques en organisant une action de grande envergure. Le 29 juin 1980, en conférence de presse, Gérard Marotte, directeur de la Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal, lance un appel à l'ensemble du Mouvement afin de réunir 500 000 signatures destinées à faire pression sur le gouvernement fédéral, responsable du contrôle des taux d'intérêt. Il rappelle que la caisse populaire a une double vocation : économique et sociale. Elle doit, souligne-t-il, protéger les intérêts de ses membres et les défendre si nécessaire. La pétition circule dans 73 caisses et l'initiative est endossée par l'ensemble du Mouvement des caisses Desjardins.

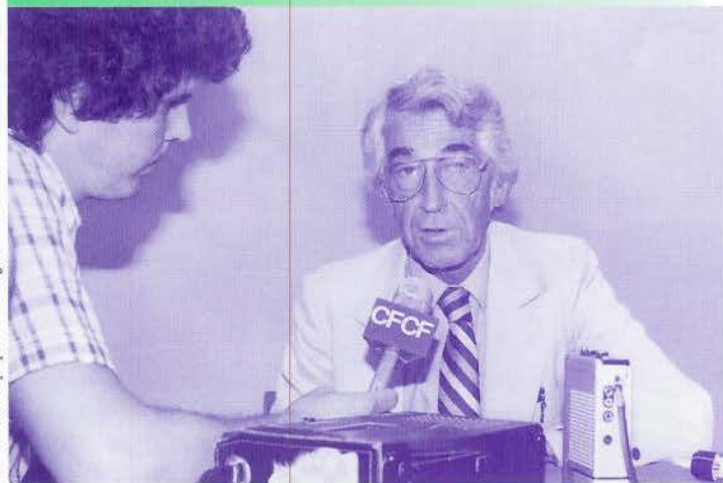
⁵ « L'année 1979 a été la consécration de tous les efforts combinés des membres du comité et des personnes-ressources des secteurs centre et ouest de Montréal et aussi de l'URM. (...) Nous avons, de plus, réitéré nos désirs profonds à l'endroit des plans de pension lors des rencontres avec M. Alfred Rouleau, le 20 mars, lors de l'Assemblée générale annuelle à Québec, et à M. Guy Bernier, à plusieurs reprises, surtout lors de l'assemblée générale de l'URM. Notre dossier régional parrainé par le secteur est a rejailli sur toute la province. » (Extrait du rapport du comité du fonds de pension du secteur de l'est de Montréal pour l'année 1979)

⁶ La première réunion du comité provincial du régime de rentes et des assurances collectives du M.C.P.D. a eu lieu le 18 octobre 1979.



Le directeur de la Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal, M. Gérard Marotte, lors du lancement d'une pétition réclamant une baisse des taux hypothécaires, le 29 juin 1980. Aujourd'hui à la retraite, M. Marotte est très engagé dans l'Association des retraités de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

Photo Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal



Une conjoncture économique difficile

Dans cette conjoncture économique difficile, la question de la rentabilité des caisses constitue une préoccupation croissante pour l'Association. Tandis que les échos de la grande fête olympique s'estompent, les effets de la restructuration industrielle sur les vieux quartiers ouvriers deviennent de plus en plus visibles.

« LA CAISSE POPULAIRE, C'EST LE BON MOYEN » OU L'HISTOIRE D'UN COUP DE GÉNIE

Dès 1976, les caisses du secteur décident d'harmoniser la promotion des produits et services Desjardins à l'occasion de la Semaine des caisses populaires (qui deviendra ensuite la Semaine Desjardins). Leur coup d'envoi, avec la campagne « La caisse populaire, c'est le bon moyen », se révèle un coup de maître : conférence de presse de lancement (le 19 janvier à la Caisse populaire Desjardins Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal) et installation de 146 panneaux publicitaires Promédia. La réussite de l'opération donne aux caisses participantes l'envie de donner un caractère de permanence à cette coopération. L'idée fera boule de neige : les neuf autres secteurs de l'Union régionale de Montréal vont l'adopter⁷, puis l'initiative gagnera l'ensemble du Mouvement des caisses Desjardins.

⁷ « Le président (du comité de publicité) Jean-Marie Morissette, avec MM. Cotnoir et Fournier, ont rencontré le président de l'Union régionale de Montréal et tout le dossier (de la publicité) sera dorénavant coordonné par l'Union régionale de Montréal, avec la participation des caisses de l'Union en ce qui concerne le contenu ». Compte rendu de la réunion du comité d'orientation du secteur de l'est, 30 juin 1976.

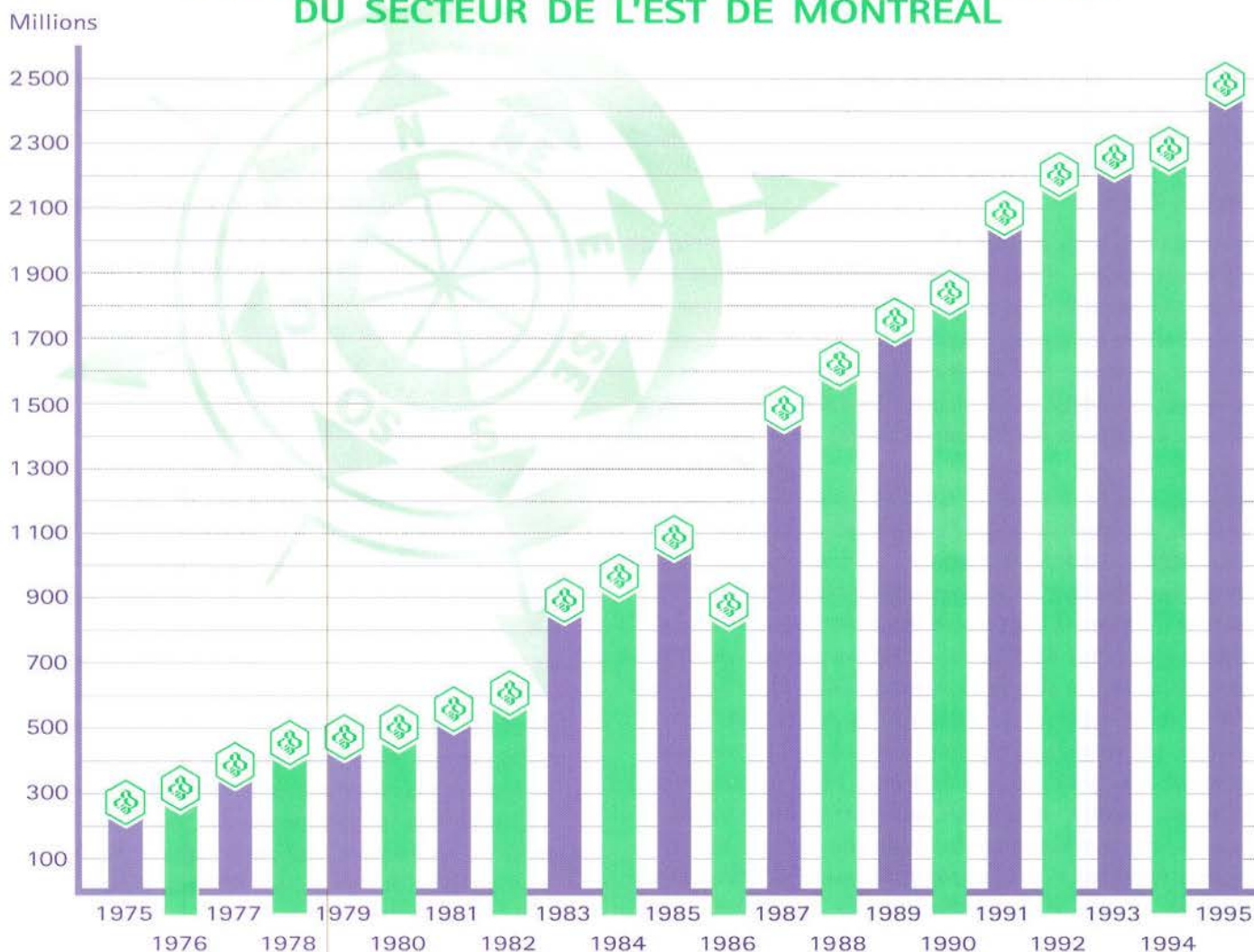
En janvier 1981, l'Association met sur pied un comité chargé « de rechercher des moyens de mieux rentabiliser les caisses populaires, d'étudier les causes des difficultés et de rendre profitables les opérations ». Le rapport du groupe est présenté aux caisses du secteur au cours d'une assemblée extraordinaire tenue en mai de la même année. On y constate que « le Québécois n'est plus un incondicional de sa caisse populaire ». Un retour aux sources s'impose, note-t-on, pour que le membre participe à la propriété et à la gestion de sa caisse. Il est impératif que les politiques et les orientations soient élaborées à partir de la base. Le rapport plaide en faveur d'une concertation intersectorielle et d'une meilleure communication entre les secteurs et la Fédération. Il revendique également pour les caisses « le pouvoir et les moyens de s'acquitter des obligations qui leur sont confiées par la loi ».

Aux grandes questions soulevées par la situation économique s'ajoutent celles, tout aussi cruciales, liées au changement technologique. En 1986, à l'assemblée générale annuelle de l'Association, le débat porte sur quelques enjeux fondamentaux :

Avec les développements technologiques que les caisses ont connu, tels que Intercasse, guichets automatiques, dépôt direct et prochainement le réseau Interac, tout le problème de la participation des membres doit être remis en question de toute urgence (...) Le recrutement de nouveaux membres (...) devient de plus en plus ardu et la proximité de la caisse ne sera plus un motif d'allégeance à la caisse locale.

Le comité de publicité de l'ACPSEM (rebaptisé comité marketing au début des années 1980, avec un mandat élargi) ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Dans la foulée de ce succès, il poursuivra son travail d'information auprès du personnel des caisses sur le contenu et les objectifs des différentes campagnes, l'évaluation de celles-ci ainsi que la mise au point d'une foule d'outils de promotion et d'information (trousse d'accueil des nouveaux membres, dépliants, brochures, affiches, bannières, etc.). Ses efforts ont valu au secteur, année après année, de beaux succès de participation à l'inauguration et aux différentes activités de la Semaine Desjardins de même qu'à d'autres campagnes promotionnelles.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF DES CAISSES POPULAIRES DU SECTEUR DE L'EST DE MONTRÉAL



1975 344,4 millions (41 caisses)	1982 672 millions (40 caisses)	1989 1,820 milliard (39 caisses)
1976 393,2 millions (40 caisses)	1983 954 millions (42 caisses)	1990 1,903 milliard (39 caisses)
1977 461,6 millions (40 caisses)	1984 1,039 milliard (40 caisses)	1991 2,145 milliards (39 caisses)
1978 524,4 millions (40 caisses)	1985 1,142 milliard (41 caisses)	1992 2,273 milliards (39 caisses)
1979 533,9 millions (41 caisses)	1986 933 millions (42 caisses)	1993 2,324 milliards (39 caisses)
1980 579,7 millions (42 caisses)	1987 1,566 milliard (39 caisses)	1994 2,355 milliards (39 caisses)
1981 626,0 millions (41 caisses)	1988 1,694 milliard (39 caisses)	1995 2,544 milliards (40 caisses)

DES CHIFFRES ÉLOQUENTS

L'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal (ACPSEM), c'est...

40 caisses populaires et 19 centres de services

358 941 membres

1 019 employés salariés

564 dirigeantes et dirigeants bénévoles

Tant pour l'Association que pour ses membres, une évidence s'impose : les institutions financières gagnantes seront celles qui feront preuve d'audace et d'une forte capacité d'adaptation. Mais est-il possible d'y parvenir sans renoncer à l'idéal coopératif? La question reviendra à de multiples reprises dans les réunions de comités et autour de la table du conseil d'administration de l'Association, au point d'en être lancinante. Elle n'a, en fait, jamais cessé d'être posée.

En avril 1985, la préoccupation de rentabilité suscite la création du comité PARCA (Programme d'analyse et de réduction des coûts administratifs). Au cours de l'été suivant, le groupe de travail réalise un sondage auprès de 23 caisses du secteur. Ce *blitz* lui permet de découvrir des moyens originaux et astucieux de réduire et de contrôler les coûts dont il assurera ensuite la diffusion dans toutes les caisses du secteur.

Les relations de travail à l'ordre du jour

En 1987, préoccupé de la qualité des relations de travail dans les caisses du secteur, le comité sur les relations employés-employeurs effectue un sondage auprès des directeurs et des cadres. Il vise ainsi à établir un diagnostic des relations de travail et à cerner les attentes. Ce sondage permet de découvrir des lacunes sur le plan de la communication entre les gestionnaires et les employés ainsi qu'entre les gestionnaires eux-mêmes. Les répondants déplorent que trop peu de temps soit consacré à la gestion et à la formation. Muni de ces résultats, le comité organise un colloque sur les relations de travail, auquel sont conviées toutes les caisses du secteur. Des dirigeants, directeurs et cadres (180 participants) réfléchissent sur le thème « Mieux se comprendre demain ». Ils recommandent différentes solutions visant à améliorer les relations de travail.

LES ANNÉES 1990 : LE DÉFI DU CHANGEMENT

Au cours de ses premières décennies d'existence, l'Association a créé et renforcé ses réseaux, forgé ses alliances, rodé ses comités de travail. Elle atteint maintenant sa pleine maturité. Elle s'affirme sur tous les fronts. Dès le tournant des années 1990, la Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada témoigne de cette maturité en gagnant le Mérite coopératif Desjardins, dans la catégorie « Meilleure offre de service ». En novembre 1991, le secteur fait sentir sa présence à l'occasion des états généraux de la coopération pour l'est de Montréal, en proposant que le Mouvement des caisses Desjardins s'engage davantage en matière de développement régional. Ce même automne, les employés des caisses du secteur offrent des performances remarquables dans la vente croisée des produits Desjardins, à l'occasion de l'offensive Épargne.

Le secteur aura bien besoin de cette impulsion pour affronter les grands défis qui se pointent à l'horizon. Le rapport annuel 1991-1992 en fait l'énumération : défi de rentabiliser les caisses, en période de récession économique ; défi de rationaliser les coûts, tout en offrant aux membres des services de qualité ; défi de réduire la masse salariale tout en augmentant les parts de marché ; défi d'être le meilleur. Mais surtout, souligne le rapport, « défi de continuer d'être un secteur différent, distinct par son dynamisme ».

Dans cette optique, le comité des ressources humaines invite les dirigeants et directeurs généraux du secteur à assister à la représentation, par la troupe du Théâtre à la carte, de la pièce « Enquête sur des citoyens au-dessus de tout soupçon : les dirigeants et les directeurs des caisses ». On met ainsi l'humour et l'animation au service d'un « mieux-faire », afin de les sensibiliser à leur rôle et à leurs responsabilités. Dans la foulée, le comité décide de mettre sur pied des cliniques d'appoint, destinées aux gestionnaires et aux employés des caisses, pour les aider

suite à la page 15



Photo Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada

En 1990, la Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada gagne le Mérite coopératif Desjardins pour la meilleure offre de service. Comme le rappelait le président du Mouvement, M. Claude Béland, cette caisse avait notamment dépassé de 42 % son objectif de

la campagne REER de 1989. Au premier rang, on reconnaît MM. Jacques Lafrenière, président, Ronald Gill, directeur général et Claude Béland ; au deuxième rang, M. Denis Lamontagne, vice-président.

L'ASSOCIATION DES CAISSES POPULAIRES DU SECTEUR DE L'EST DE MONTRÉAL 25 ANNÉES AU SERVICE DU MILIEU

1972

Fondation de l'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal (ACPSEM).

1974

Inauguration du service intercaisses dans la région de Montréal. Le Mouvement des caisses Desjardins vient de prendre cinq ans d'avance sur la concurrence !

Fondation de l'Association des employés cadres du secteur de l'est (AECSE).

1976

Fondation de l'une des toutes premières coopératives d'habitation locative au Québec, avec la contribution financière et logistique des caisses populaires Desjardins du quartier Hochelaga-Maisonneuve où cette coopérative est implantée. Avec l'appui des caisses, le logement coopératif connaîtra par la suite un taux de croissance impressionnant.

Introduction du système de dépôts et de retraits directs dans les caisses populaires.

1977

Création du comité des présidents des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal, avec l'aide de l'Association.

Fondation de l'Association des directeurs de caisses populaires Desjardins.

Création d'un bulletin d'information pour le secteur.

L'Association met sur pied un comité « Centre d'étude de main-d'œuvre caisses (CEMOC) ».

Création par l'Association d'un comité d'étude du régime supplémentaire de rentes du Mouvement des caisses Desjardins.

Création d'un comité des résolutions. Dès la première année, il recueillera 18 projets de résolutions, présentés par des conseils d'administration, des assemblées conjointes de dirigeants, des directeurs et le conseil d'administration de l'Association⁸. Cette démarche de consultation et de concertation deviendra permanente.

La campagne de publicité du secteur, sous le thème « La caisse populaire, c'est le bon moyen », prend de l'expansion. Les autres secteurs s'y intéressent et l'idée gagnera l'ensemble du Mouvement des caisses Desjardins.

Lancement d'un nouveau service Placement-Boni dans le secteur.

En septembre, cinq caisses du secteur de l'est innovent en créant la Corporation des services à l'habitation Hochelaga-Maisonneuve, administrée par six représentants, trois des caisses populaires du quartier, un des coopératives et deux de l'Union régionale de Montréal.

1978

Formation d'un comité de la Semaine Desjardins.

Du 15 au 21 octobre, première soirée d'ouverture collective de la Semaine Desjardins dans le secteur est. On réunit au centre Pierre-Charbonneau 2 200 personnes provenant des 40 caisses du secteur.

Le comité du régime de rentes a la satisfaction de voir son travail couronné de succès : l'Union régionale de Montréal rend public le nouveau régime de rentes du Mouvement des caisses Desjardins !

Un comité d'étude sur le système de télétraitement évalue les coûts du système en usage dans les caisses.

1979

Entrée en vigueur du nouveau fonds de pension pour tous les participants au régime du MCPD. Le D^r Louis Venne (Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal), pionnier du projet, devient membre du comité créé à cette fin. La première réunion a lieu à Lévis le 18 octobre.

1980

Fondation de la Société d'habitation Alphonse-Desjardins par La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Le 29 juin, la Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal lance un appel à l'ensemble du Mouvement des caisses Desjardins afin de réunir 500 000 signatures destinées à faire pression sur le gouvernement fédéral pour obtenir une réduction des taux hypothécaires.

⁸ Le conseil d'administration a d'abord porté le nom de conseil d'orientation.

1981

Démarrage du réseau des guichets automatiques des caisses populaires.

Introduction de la carte VISA Desjardins, un projet appuyé par le secteur.

Création d'un comité de rentabilité des caisses populaires. Son rapport est soumis à l'ensemble des caisses du secteur lors d'une assemblée générale extraordinaire tenue en mai.

Formation d'un comité de priorités du système informatique des caisses (SIC).

1982

Naissance de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec (février). La nouvelle fédération regroupe 372 caisses, a un actif consolidé de 5 milliards de dollars et environ 2 millions de membres.

Des caisses des secteurs de l'est et du centre de Montréal s'associent au projet Angus de construction de 2 000 unités de logement, sur les terrains du Canadien Pacifique à Montréal.

1983

L'Association fait plusieurs interventions sur un projet de modification de la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit*.

En septembre, les caisses populaires des secteurs de l'est et du centre se regroupent afin d'orienter leur action dans le dossier Angus. Elle forment le comité de coordination Desjardins Projet Angus.

La Caisse populaire de Pointe-aux-Trembles gagne sa première Abeille d'or dans la catégorie « Meilleure performance financière ».

Photo Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal



1985

Un beau geste (parmi bien d'autres) de la part d'un groupe de caisses du secteur. Ces fonds ont été recueillis lors de la soirée « Automne en folie ».

1984

La Caisse populaire Desjardins Immaculée-Conception, « Caisse mère » du secteur et première Caisse populaire Desjardins de l'île de Montréal, célèbre le 75^e anniversaire de sa fondation.

La Caisse populaire de Pointe-aux-Trembles gagne une 2^e Abeille d'or dans la catégorie « Meilleure performance financière ».

1985

Le conseil d'administration de l'Association procède à une étude socio-économique des caisses du secteur.

Le comité des directeurs forme un groupe d'étude sur le Programme d'analyse et de réduction des coûts administratifs (PARCA) afin de connaître les initiatives des caisses en matière de réduction et de contrôle des coûts administratifs et de mettre au point un éventail de mesures.

1986

Au Concours international des jeunes Desjardins, le secteur de l'est compte deux gagnants provinciaux et, pour la première fois, un gagnant au plan interprovincial.

Le secteur accueille près de 3 200 personnes à l'inauguration de la Semaine Desjardins au cégep de Maisonneuve.

La Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires remporte l'Abeille d'or « Meilleure performance dans la gestion des ressources humaines ».

Son engagement communautaire vaut à la Caisse populaire Desjardins Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal une Abeille d'or.

1987

Le comité des relations employés-employeurs invite les dirigeants, directeurs et cadres des caisses du secteur à un colloque sur les relations de travail, sous le thème « Mieux se comprendre demain ». Quelque 180 personnes répondent à cette invitation.

Le Programme Action Revitalisation Hochelaga-Maisonneuve est lancé le 17 novembre. Il regroupe des représentants de caisses populaires du secteur, d'entreprises, de centrales syndicales, etc.

1988

Deux comités *ad hoc* sont mandatés par le conseil d'administration de l'Association pour réviser le règlement de régie interne du secteur.

L'Association fait plusieurs interventions auprès de la Fédération et de La Confédération, notamment au sujet de l'autonomie et de la représentativité des caisses au sein du Mouvement des caisses Desjardins.

1989

Le secteur procède à une analyse approfondie du nouveau règlement de la Fédération et présente un mémoire à celle-ci. Plusieurs de ses projets d'amendements seront retenus.

Le comité des ressources humaines s'intéresse au dossier de la relève. Il consulte les directeurs généraux des caisses et présente ses résultats au personnel de cadres.

1987

Une autre édition du Concours international des jeunes



1991 — Plusieurs bâtisseurs du secteur prennent leur retraite. On reconnaît MM. Fernand Pion, Yvon Tousignant, Jean-Marie Morrissette, Paul Jetté et Claude Veilleux. Merci !

1990

La Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada gagne le Mérite coopératif Desjardins, dans la catégorie « Meilleure offre de service ».

La Caisse populaire de Rivière-des-Prairies remporte l'Abeille d'or de la meilleure performance marketing.

1991

Le comité des directeurs étudie plusieurs dossiers ayant trait à l'actualité sectorielle. Il s'intéresse, entre autres, à l'harmonisation des objectifs de croissance et au développement d'attitudes de concertation et de solidarité.

1992

En novembre, à l'occasion des états généraux de la coopération pour l'est de Montréal, le secteur propose que le Mouvement des caisses Desjardins accentue sa présence en matière de développement régional.

À l'occasion de l'offensive Épargne de l'automne, les employés des caisses du secteur offrent des performances remarquables. Le secteur dépasse ses objectifs de la campagne REER.



Photo Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires

1995

Un prix du Mérite coopératif Desjardins à La Caisse Populaire Marie Reine des Cœurs de Montréal. Au centre, M^{me} Louise Deneault-Abram, première vice-présidente, entourée de M. Claude Béland et de M. Jean-Claude Bergeron, directeur général.



Photo La Caisse Populaire Marie Reine des Cœurs de Montréal

1995

Le secteur de l'est de Montréal gagne l'Abeille d'or sectorielle. Ce prix honore le secteur ayant offert la meilleure performance en matière de croissance et de rentabilité.

Le rôle et les mandats des différents comités de l'Association sont revus en profondeur.

La Caisse Populaire Marie Reine des Cœurs de Montréal se distingue en remportant un prix du Mérite coopératif Desjardins, dans la catégorie « La qualité des services aux membres ».

1993

Près de 1 200 représentants des caisses affiliées à la Fédération participent à un important colloque sur la performance des caisses, organisé par la Fédération des caisses populaires de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

La Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires gagne l'Abeille d'or dans la catégorie « Meilleure performance en gestion des ressources humaines » pour la seconde fois !

Au cours de l'été, les caisses sont invitées à se prononcer sur les modes de consultation et de communication entre elles et la Fédération. Leurs commentaires et recommandations sont réunis dans un mémoire sectoriel présenté au président et chef de la direction de la Fédération, Jocelyn Proteau, ainsi qu'à toutes les caisses du secteur.

En avril, un colloque réunit les membres du conseil d'administration et des comités de l'Association ainsi que les dirigeants représentant le secteur à la Fédération. Thème retenu : les orientations des comités sectoriels. Les participants proposent notamment la formation d'un comité des communications et la création d'un fonds sectoriel pour la gestion des dons et commandites.

1994

Mise sur pied d'un comité *ad hoc* pour étudier les propositions d'amendements à la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit* (révision quinquennale de la loi).

Le secteur nomme deux représentants à la nouvelle commission sur les services créée au cours de l'été par la Fédération. Cette commission a pour mandat de revoir l'ensemble des services offerts par la Fédération, d'en analyser la pertinence et les coûts et de formuler des recommandations.

La Caisse populaire de Pointe-aux-Trembles se distingue encore avec une 3^e Abeille d'or pour l'excellence de sa performance financière !

Le comité des ressources humaines élabore le contenu d'une formation sur la gestion d'un prêt immobilier en défaut et offre neuf activités de formation aux directeurs généraux, gestionnaires et représentants d'Habitation populaire Desjardins.

Le comité des ressources humaines travaille à la préparation de cliniques de préretraite.

Lancement du Défi international Desjardins de patinage de vitesse sur courte piste, un hommage aux jeunes athlètes de 13 pays.

Début de l'implantation du SIC-Local, qui met à la disposition des conseillers financiers des caisses populaires des outils très performants d'analyse des dossiers.

Création d'un comité des relations publiques. Mission : accroître la visibilité des caisses du secteur, contribuer à la solidarité de celui-ci et au regroupement des forces au moyen de l'intercoopération.

En mai, lancement du journal de l'Association, *Le Soleil de l'Est*.

1996

Premiers déploiements de la réingénierie des processus dans le Mouvement des caisses Desjardins. Introduction du Fichier membres caisses Desjardins.

La Caisse Populaire d'Anjou devient la caisse vitrine de la Fédération dans le cadre de la réingénierie provinciale.

Seconde édition, très réussie, du Défi international Desjardins de patinage de vitesse sur courte piste qui réunit des participants de 15 pays.

Adoption du nouveau règlement de l'ACPSEM.

à relever le défi du changement. Au cours des années suivantes et jusqu'à aujourd'hui, le comité se consacrera à la préparation de sessions de formation visant à « rendre les employés des caisses plus performants, plus efficaces, plus accueillants et mieux préparés à affronter la turbulence des prochaines années »⁹.

Toujours dynamique, le comité des directeurs généraux organise et parraine de son côté plusieurs activités qui connaissent un franc succès de participation. Le président du comité, Michel Durette, s'en réjouit lors de l'assemblée générale du 4 mai 1992 :

Le comité reçoit des commentaires des directeurs qui siègent à La Confédération, à la Fédération ou dans les autres instances du Mouvement, ou encore dans d'autres comités. Cet exercice mensuel fait en sorte que les directeurs généraux saisissent une vue d'ensemble qui se veut essentielle à l'élaboration de stratégies nécessaires au bon fonctionnement du secteur et de ses caisses affiliées (...). Au cours de l'année, le développement d'un intérêt principal par les directeurs généraux en ce qui concerne l'harmonisation des objectifs de croissance, de rentabilité et de base d'endettement a généré un leadership accru au sein du groupe. Le comité a aussi développé des attitudes de concertation et de solidarité peu communes, ayant pour effet de créer un consensus constant.

Le sentiment d'un grand vide

Cette solidarité se manifeste justement à l'occasion de l'importante réorganisation des services de la Fédération qui entraîne la disparition du poste de délégué régional. Une décision à laquelle le secteur fera vigoureusement connaître son opposition. C'est que le délégué régional y jouait un rôle central, comme agent de liaison entre le secteur et la Fédération mais également comme animateur de la vie sectorielle, ami, confident... Le départ de Jean-Pierre Gervais avait laissé un grand vide ; celui de Gilbert Daigneault, son successeur, est vécu par tout le secteur avec un sentiment de vive tristesse. La soirée-hommage qu'on lui consacre, le 29 septembre 1993, est fort émouvante et marquée de nombreux témoignages d'appréciation, tout comme lors du départ de son prédécesseur.



Photo ACPSEM

Un hommage émouvant de l'ACPSEM à M. Gilbert Daigneault, dernier délégué régional, à l'occasion de son départ. Sur notre photo, M. Daigneault (au centre) en compagnie de membres de sa famille, de M^{me} Lison Mongeau, secrétaire de l'ACPSEM, (à gauche de M. Daigneault) et de M. Jean-Pierre Gervais, son prédécesseur (à l'extrême droite).



Le journal de l'Association, lancé en juin 1996.

Mais la vie doit continuer. Autour de l'Association, le secteur serre les rangs. On décide de donner la chance au coureur et de laisser à la nouvelle structure le temps de faire ses preuves.

En 1993, la Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires suscite la fierté du secteur en obtenant l'Abeille d'or dans la catégorie « Meilleure performance en gestion des ressources humaines ». Un honneur amplement mérité, lorsqu'on sait que cette pionnière a été l'une des premières à mettre en œuvre, dix ans plus tôt, un colloque pour son personnel. Elle a réitéré ensuite l'invitation à tous les 18 mois, en plus d'organiser des déjeuners-conférences et d'accorder une importance particulière à la formation. À la remise du prix, le directeur général, Yvon Roberge, et le président, Michel Tourangeau, rayonnent. Il y a de quoi !

⁹ Rapport du comité des directeurs généraux, année 1992-1993.

Les comités repensés

En 1994, l'Association éprouve le besoin de faire le point sur les activités et les mandats de ses différents comités. Le 16 avril, un colloque réunit les membres du conseil d'administration, les dirigeants représentant le secteur à la Fédération ainsi que les membres des comités sectoriels. Des intenses discussions de cette journée se dégagent de grands consensus. On souhaite notamment que les comités, dans leurs sphères d'activités respectives, contribuent davantage à la visibilité des caisses. Pour affirmer cette volonté, on propose la formation d'un comité de communication dont le mandat consistera à promouvoir dans les médias et à faire la publicité des réalisations des caisses du secteur, à souligner leurs réussites dans leur milieu ainsi qu'à rendre plus visibles les activités parrainées par les comités sectoriels. Autre proposition majeure issue de ce colloque : la création d'un fonds sectoriel qui contribuera au financement d'initiatives de premier plan dont le Défi international Desjardins de patinage de vitesse sur courte piste, une éclatante réussite.

« Les orientations qui se dégagent des discussions tenues lors du colloque du 16 avril appellent la communauté Desjardins de l'est à la concertation et à la solidarité entre caisses », commente le président de l'Association dans son bilan de l'événement. Il ajoute :

L'engagement solidaire n'affecte en rien l'autonomie. La solidarité et l'autonomie sont d'ailleurs des valeurs coopératives ayant permis aux caisses populaires d'atteindre un niveau de développement extraordinaire depuis plus de 90 ans. L'un de nos défis importants consiste sans doute à trouver le juste équilibre entre l'exercice de l'autonomie locale et la nécessaire solidarité Desjardins.¹⁰

Un message qui résume à lui seul la philosophie du secteur de l'est de Montréal. Plus loin, le même message invite les caisses à « voir au-delà de l'esprit de clocher » et fait appel à la concertation entre dirigeantes et dirigeants des caisses d'un secteur et d'une zone.

En cours d'année, cette concertation s'exprime lors des nombreuses interventions du secteur auprès des instances du Mouvement. Des conditions de travail des directeurs généraux à la banque de maladie des employés, en passant par la révision des normes de l'intercaisses ou le traitement des dossiers de crédit, de nombreux dossiers sont ainsi soigneusement élaborés et présentés.

Un acteur économique important

En mai 1994, le secteur se porte à la défense de l'autonomie des caisses (voir encadré *À la défense de l'autonomie des caisses*). Un projet comportant des propositions d'amendements à la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit* est soumis aux caisses, dans le cadre de la révision quinquennale de la loi. Consulté sur ce projet, le secteur fait connaître ses priorités. Il s'agit de :

- conserver ses parts de marché en fidélisant les membres ;
- identifier le secteur du prêt hypothécaire comme marché cible ;
- accentuer la sollicitation de façon continue en offrant des produits et services à des prix concurrentiels ;
- contrôler et diminuer les pertes sur prêts et les coûts en personnel ;
- accorder une priorité à la formation du personnel et développer les aptitudes à la vente des produits et services ;
- rendre plus visible l'identité coopérative et l'implication sociale des caisses ;
- augmenter la productivité et se préparer à l'implantation de la réingénierie des procédés.

Un programme exigeant, que le secteur se sent prêt à réaliser : en 1994, n'a-t-il pas réussi à augmenter son actif global d'un peu plus de 1% en dépit d'un contexte économique difficile ! Et l'un de ses membres, la Caisse populaire de Pointe-aux-Trembles, n'a-t-il pas gagné une troisième Abeille d'or pour l'excellence de sa performance financière !

En 1994, la Caisse populaire de Pointe-aux-Trembles gagne une troisième Abeille d'or pour l'excellence de sa performance financière. Dans l'ordre habituel : MM. Jocelyn Proteau, président et chef de la direction, Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec ; André Desmarteau, président de la caisse, et Alain Bastarache, directeur général.



¹⁰ Extrait d'un message de Michel Tourangeau, président de l'ACPSEM.

RENDRE LE LOGEMENT ACCESSIBLE

Le domaine de l'habitation coopérative est l'un de ceux où les caisses populaires du secteur de l'est de Montréal ont assumé un rôle de chef de file. La toute première coopérative d'habitation locative du Québec n'a-t-elle pas trouvé dans les caisses des alliées de premier plan?

« En 1972 et 1973, les nombreuses démolitions pour l'autoroute Ville-Marie ont donné un coup dur à la caisse Maisonneuve. La clientèle diminuait. Le directeur, Gilles Laferrière, a vu dans le projet de création de la première coopérative d'habitation du quartier, La Coopérative d'habitation familiale Hochelaga-Maisonneuve n° 1, une façon de s'engager davantage dans le quartier tout en s'assurant un nouveau débouché. Quatre caisses acceptaient de le suivre : la Caisse populaire Desjardins Hochelaga, la Caisse Desjardins Nativité d'Hochelaga, la Caisse populaire Desjardins Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal et la Caisse populaire Desjardins Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle. Il leur fallait obtenir l'autorisation de l'Union régionale de Montréal. Laferrière se buta au conseil d'administration de l'époque et il fallut attendre l'arrivée de Guy Bernier à la présidence de l'URM pour obtenir le feu vert, en 1977 »¹¹.

Créés en 1977, les Services à l'Habitation Hochelaga-Maisonneuve visent à favoriser la rénovation de logements et l'amélioration des conditions d'habitation de même qu'à susciter le développement de coopératives d'habitation dans le quartier. Outre

le président de l'Union régionale, MM. Laferrière et Jean-Guy Morissette (directeur de la Caisse populaire Desjardins Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal)¹², font partie du conseil d'administration provisoire. Les cinq caisses engagées dans le projet acceptent d'en payer les dépenses administratives. Et lorsque la corporation (elle a obtenu ses lettres patentes le 19 décembre 1977) quitte ses locaux du CLSC Hochelaga-Maisonneuve en 1978, elles lui accordent un budget de 25 000 \$ pour sa relocalisation et son expansion.

Cette initiative fera des petits dans d'autres secteurs (ex. : fondation Pointe-Saint-Charles, corporation Loge-Henri). L'effervescence sera telle que le 28 mai 1982, la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec créera un organisme régional, la corporation Habitation populaire Desjardins, afin d'encadrer les initiatives des caisses populaires dans le secteur de l'habitation¹³.

Ces initiatives devaient être nombreuses et se poursuivre sans interruption jusqu'à aujourd'hui. Un long partenariat devait ainsi s'instaurer entre le milieu de l'habitation coopérative et le secteur de l'est. Rappelons seulement, à titre d'exemple, le soutien accordé par la Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal au projet de la coopérative d'habitation Le Plateau, située dans une ancienne école vouée à la démolition par la ville de Montréal. Ou encore, en 1983, l'initiative des caisses Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle, Sainte-Jeanne-d'Arc, Notre-Dame-de-l'Assomption et Nativité d'Hochelaga qui joignaient leurs efforts à ceux des caisses du secteur centre afin d'orienter leur action dans le dossier Angus¹⁴. Le comité de coordination Desjardins Projet Angus, mis sur pied pour opérer cette synergie, héritait d'un double mandat : affirmer la présence des caisses populaires en tant qu'institution du milieu ayant un rôle important à jouer en matière de financement et promouvoir le rôle de « plus que prêteur » joué par les caisses populaires dans le domaine de l'habitation. En plus de sa contribution au financement, le comité a assuré une présence très active sur le plan des communications avec l'ensemble des caisses des secteurs est et centre. Il a contribué également à déterminer l'offre de service aux constructeurs privés ainsi qu'aux groupes de ressources techniques responsables de la construction des coopératives d'habitation Angus.

Depuis cet engagement majeur, les caisses du secteur ont contribué à l'émergence, au financement et au fonctionnement de dizaines de projets d'habitation coopérative.

¹¹ Labrecque, Francine. *Bâtir ensemble ! Historique du mouvement coopératif en habitation dans Hochelaga-Maisonneuve*.

¹² M. Morissette y demeurera durant plusieurs années. En 1982 et 1983, un autre directeur de caisse populaire, M. Albert Boissonneau (Caisse populaire Desjardins Hochelaga) en sera également membre.

¹³ Jean-Guy Chaput, directeur de La Caisse Populaire de Maisonneuve et l'un des artisans de la station de radio communautaire CIBL, sera très engagé dans la mise sur pied de la nouvelle corporation.

¹⁴ Un projet de 2 000 unités de logement sur des terrains appartenant au Canadien Pacifique.



Photo Caisse populaire de Pointe-aux-Trembles

À LA DÉFENSE DE L'AUTONOMIE DES CAISSES

La défense de l'autonomie des caisses a toujours figuré en tête de liste des préoccupations de l'Association des caisses populaires de l'est de Montréal. Au fil des ans, les thèmes de ses activités, le contenu des rapports présentés aux assemblées générales annuelles et aux colloques du secteur, les interventions de ses délégués aux différentes instances du Mouvement des caisses Desjardins ont montré le caractère central de cet objectif.



Photo ACPSEM

Une assemblée générale de l'Association.

Tout changement réglementaire ou législatif (ex. : refonte de la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit*) dont certains aspects semblaient compromettre cette autonomie a immédiatement suscité une mobilisation du secteur : discussions au conseil d'administration de l'Association, études en comités spéciaux, consultations des caisses membres, élaboration d'une position commune, etc. D'autres thèmes ont été (et sont toujours) particulièrement chers à l'Association et à ses caisses membres :

- au premier rang figure le *droit d'être pleinement informées* par les instances supérieures du Mouvement afin de prendre des décisions éclairées ;
- le *droit de participer à la définition des grands changements* pouvant avoir des répercussions sur l'organisation des caisses et sur les services offerts aux membres (et le cas échéant, le droit de s'y opposer) n'est pas moins important ;
- le *droit de prendre certaines décisions à l'échelle locale, en fonction de besoins spécifiques des membres de la caisse et de la collectivité qu'elle dessert*, est également important aux dirigeants de l'ACPSEM et à ceux des caisses du secteur.

Année après année, l'Association a exercé de multiples pressions pour faire respecter ces droits, qu'elle estime fondamentaux. En 1978, Jean-Claude Goulet, président de l'ACPSEM, annonce clairement ses couleurs :

Pour ma part, la seule façon de respecter le mandat de dirigeants que nos sociétaires nous ont accordé, c'est de les représenter d'une façon adéquate en transmettant à tous les niveaux hiérarchiques de notre mouvement leurs aspirations très légitimes.¹⁵

À l'assemblée générale annuelle de février 1984, c'est au tour du président, Maurice Charbonneau, de noter :

L'un des faits importants de l'année a été le projet de modification de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, mis de l'avant par La Confédération. L'intervention du secteur a été sérieuse, importante et bien accueillie par la Fédération.

Inspirées d'une volonté de mieux servir les membres, de telles déclarations seront parfois mal perçues. Les membres du conseil d'administration en sont conscients. En 1985, un rapport signé par le président du conseil d'administration, Jean Massé, fait le point :

Au cours de ses 13 réunions, le conseil a constamment suivi, discuté et même suggéré des points de vue sur les orientations et activités de la Fédération. Poursuivant la politique de « low profile » et de non confrontation appliquée depuis le début de 1984, il appert maintenant que cette méthode a pour résultat de modifier sensiblement, sinon complètement, la réputation de contestataire (...) que certains milieux propageaient afin d'isoler notre secteur, ou du moins, de faire rejeter nos points de vue, si objectifs soient-ils.

Rappelant quelques-unes des interventions clés du secteur au cours de la même année (ex. : sur la rentabilité des caisses, les liquidités, le règlement de la Fédération), M. Massé ajoute :

Le temps a prouvé la pertinence de nos intercessions au point qu'aujourd'hui, force nous est d'admettre honnêtement que notre fédération a maintenant un style de gestion axé sur le dialogue, la consultation et la communication avec ses membres.

Toutefois, si le ton change, cela ne signifie pas pour autant que l'Association renonce à défendre l'autonomie des caisses. Au cours des années suivantes, elle en fera même son *leitmotiv*. Ainsi :

¹⁵ Rapport à l'assemblée générale de l'Association, 20 février 1980.

- à l'assemblée générale annuelle du secteur, le 14 mai 1986, les participants s'objectent vivement à un projet de répartition des trop-perçus recommandé par les administrateurs de la Fédération ;
- en 1988, l'Association soumet un mémoire à la Fédération à propos de la *Loi sur les caisses d'épargne et de crédit* et le secteur délègue une importante représentation au congrès de la Fédération. Le conseil d'administration intervient également auprès de Claude Béland, président du Mouvement, afin de lui demander de « clarifier sa pensée à l'égard de l'autonomie des caisses » ;
- en 1989, le comité sur la réglementation tient plusieurs réunions pour analyser le nouveau règlement de la Fédération, préparer un mémoire et organiser une rencontre avec les autres secteurs afin de discuter des amendements proposés ;
- en 1992, la réorganisation des services de la Fédération, dont l'une des conséquences les plus visibles pour le secteur est la disparition du poste de délégué, provoque de vives réactions. Le président de l'Association, Michel Tourangeau, résume ainsi la pensée commune des dirigeants du secteur :

Depuis maintenant 12 ans, Gilbert Daigneault occupe ce poste, après Jean-Pierre Gervais. Ces deux hommes ont appris à vivre avec le secteur, à vivre avec les directeurs généraux, les directrices générales, les dirigeants, les dirigeantes, les gestionnaires et les employé(e)s. Au-delà des hommes, la fonction de délégué régional, telle qu'elle a été façonnée par le secteur au cours des ans, correspondait adéquatement aux besoins du secteur et aux attentes des caisses populaires.

Une fois la nouvelle structure en place, cependant, l'Association se ralliera : esprit coopératif oblige ! Elle fera bon accueil au nouveau vice-président de la Fédération et resserrera les rangs :

Au lendemain de l'assemblée générale de mai dernier, nous avons rencontré M. Gilles Aubé, vice-président, Opérations régionales (...). Le court bilan d'une année tend à démontrer que la déconcentration n'a pas affecté de façon significative la vie sectorielle parce que les dirigeants et directeurs du secteur s'impliquent dans des comités sectoriels et participent en grand nombre aux activités organisées par le secteur. Parce que les membres du CA et ceux des comités sectoriels ont continué d'animer la vie du secteur. Parce que la secrétaire du secteur Lison Mongeau a redoublé d'efforts pour répondre aux demandes des comités. Et parce que M. Aubé a fait preuve de souplesse et d'une très grande disponibilité.¹⁶

Mais pour atteindre ses objectifs, le secteur veut davantage de moyens. En cours d'année 1994, le secteur multiplie les interventions afin d'obtenir, de la part de la Fédération, un éclaircissement des politiques d'autorisation de crédit. Lors de rencontres avec la vice-présidence Crédit, il exprime ses doléances et fait part de ses attentes. On peut lire dans le rapport annuel 1993-1994 :

Ces rencontres ont porté fruit. Les caisses ont constaté une nette amélioration tant à l'égard du traitement des demandes d'autorisation que des délais de traitement. Il faudra cependant continuer à faire valoir qu'au delà des normes et des ratios, il y a des projets économiques, issus du milieu, souvent générateurs d'emplois. Sans doute qu'il serait approprié de revoir certaines formules, notamment en favorisant le financement d'un projet par plus d'une caisse en partenariat (...). La santé économique de l'est de Montréal ne pourra s'améliorer que si les partenaires économiques, notamment les caisses du secteur, peuvent, tout en gérant des risques acceptables, appuyer les rares projets en chantier en assurant aux promoteurs une disponibilité de fonds rapide, adéquate et concurrentielle.

Ce qui s'exprime là, c'est une volonté d'associer le secteur au développement économique de son coin de pays, d'en faire un acteur économique important, en position de dégager des orientations et de devenir partenaire à part entière de projets structurants.

Yvon Roberge part... et reste

En septembre 1995, l'un des piliers du secteur prend sa retraite. Directeur général de la Caisse populaire Desjardins Notre-Dames-Victoires pendant 20 ans, premier et seul directeur général élu à l'exécutif de La Confédération, administrateur à la Fédération de 1977 à 1995, membre de nombreux comités de l'ACPSEM, Yvon Roberge est une véritable légende dans le secteur. Ses talents d'administrateur et d'organisateur y ont fait école. Fort heureusement, ce visionnaire a continué, depuis sa retraite « officielle », à mettre bénévolement ses idées et sa vaste expérience au service de l'Association.

De l'aveu du président du comité des directeurs généraux, Yves Charland, ce ralliement s'avère parfois difficile :

Malgré quelques bienfaits apportés par la déconcentration, il reste difficile pour une partie importante de notre groupe d'accepter cette nouvelle façon de fonctionner qui, avouons-le, nous fut imposée. Une autre partie du groupe accepte quant à elle parfaitement ces structures, d'où un défi d'équilibrer les positions et d'atténuer les différends.

Cette recherche d'un équilibre et le patient exercice démocratique qu'elle suppose, constitue sans doute l'une des principales caractéristiques de l'ACPSEM.

¹⁶ Extrait du rapport du président, Michel Tourangeau, à l'assemblée générale de l'Association (1993-1994).

Une nouvelle dynamique du secteur

En 1995, l'Association poursuit la réflexion amorcée avec le colloque sur les comités. Cette fois, on décide d'aller un cran plus loin et d'examiner sans complaisance l'ensemble du fonctionnement sectoriel. Le message du président du comité des directeurs généraux, Yves Charland, est fort explicite :

Aujourd'hui, vous aurez à vous prononcer sur une nouvelle dynamique du secteur, fruit d'une réflexion commune du comité des directrices et directeurs généraux et du Conseil de l'Association.¹⁷

Solennel, le ton reflète un travail en profondeur. Ce que l'Association annonce dans ce rapport, c'est rien de moins qu'un véritable ressourcement. En effet, à l'issue de ces discussions, on décide de certaines mesures majeures, dont :

- l'intégration de l'Association des employés cadres à l'ACPSEM, dans le but d'accentuer la concertation entre les deux groupes ;
- le renforcement des efforts de concertation dans chacune des zones du secteur ;
- la restructuration des cinq zones historiquement délimitées par la Fédération, en six zones distinctes, plus représentatives des réalités locales.

Le comité des ressources humaines se met lui aussi de la partie, en repensant son mandat. Il se fixe pour objectifs, entre autres, de contribuer à la réalisation des priorités du secteur en matière de mobilisation des ressources humaines et d'organiser des activités sectorielles selon les besoins. Et il passe immédiatement aux actes, offrant une formation sur les relations de travail, deux ateliers de sensibilisation à la préretraite et une soirée souper-théâtre à l'intention des employés, sur le thème de la réingénierie.

Le mot réingénierie est sur toutes les lèvres, dans toutes les caisses du secteur. La vaste opération qui va s'amorcer, à l'échelle du Mouvement des caisses Desjardins, annonce une autre vague de changements ; l'Association tente d'en prévoir la portée pour mieux orienter son action.

En attendant, elle affiche une belle réalisation à son tableau d'honneur : l'Abeille d'or sectorielle 1995 ! Ce prix prestigieux honore le secteur qui s'est distingué sur le plan de la croissance et de la rentabilité. Et puisque 1995 semble être l'année

de toutes les reconnaissances, La Caisse Populaire Marie Reine des Cœurs de Montréal gagne à son tour le prix du Mérite coopératif, dans la catégorie « Meilleure offre de service ». De plus, le premier (et très attendu) numéro du journal de l'Association sort des presses en mai. À compter du second numéro, son nom – *Le Soleil de l'Est* – rappellera aux lecteurs une remarque souvent entendue dans les instances du Mouvement, lorsque les représentants du secteur prennent la parole : « Le soleil se lève à l'est ! »

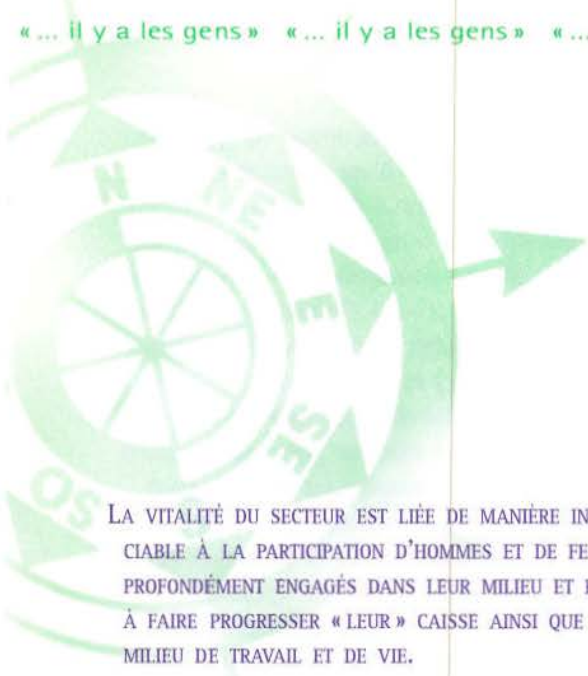
Un grand honneur pour l'Association : l'Abeille d'or sectorielle 1995 ! De gauche à droite, M. Michel Tourangeau, président, M^{me} Louise Deneault-Abran, administratrice, M. Guy Martel, administrateur et M. Jocelyn Proteau, président et chef de la direction à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.



Enfin, cette année 1995 est également celle de la mise sur pied du comité des relations publiques. L'Association lui confie la mission d'accroître la visibilité des caisses du secteur, de contribuer à la solidarité de celui-ci ainsi qu'au regroupement des forces au moyen de l'intercoopération.

En 1996, on assiste aux premiers déploiements de la réingénierie des processus dans le Mouvement, avec l'introduction du Fichier membres caisses Desjardins. La Caisse Populaire d'Anjou se retrouve aux premières loges : elle devient la caisse vitrine de la Fédération dans le cadre de la réingénierie provinciale.

¹⁷ À l'assemblée générale annuelle 1995-1996.



«... IL Y A LES GENS»

LA VITALITÉ DU SECTEUR EST LIÉE DE MANIÈRE INDISSOCIABLE À LA PARTICIPATION D'HOMMES ET DE FEMMES PROFONDÉMENT ENGAGÉS DANS LEUR MILIEU ET RÉSOLUS À FAIRE PROGRESSER « LEUR » CAISSE AINSI QUE LEUR MILIEU DE TRAVAIL ET DE VIE.

C'est d'abord et avant tout dans la force de « leurs gens » que les 39 caisses du secteur puisent la leur. Les dirigeantes et dirigeants bénévoles qui forment les nombreux comités de leur établissement et de l'Association y mettent leurs compétences, leur talent et leur connaissance du milieu au service de l'esprit coopératif. Ils sont partout, exerçant le leadership pour des projets de premier plan ou apportant leur indispensable appui à une foule d'organismes dédiés au mieux-être de la population du secteur. Privé de cette présence diligente et active, le Mouvement des caisses Desjardins y perdrait son âme, estime Louise Deneault-Abram, administratrice à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et membre du comité organisateur du Défi international Desjardins de patinage de vitesse sur courte piste :

Il y a, dans le travail des bénévoles, une générosité, une créativité extraordinaires ! Je vois mal comment le Mouvement des caisses Desjardins pourrait s'en priver sans en être profondément transformé, sans perdre de vue sa raison d'être. Connaissant bien leur quartier, travaillant souvent au sein d'organismes dédiés au mieux-être de leurs concitoyens, les dirigeants occupent une place stratégique : celle de lien entre les instances du Mouvement et les membres. Ils permettent ainsi aux caisses de ne pas perdre de vue la réalité des quartiers et de leur population et, bien sûr, celle de leurs membres. Ce rôle est fondamental.¹⁸

¹⁸ Entrevue accordée à l'auteure. Louise Deneault-Abram joue également un rôle très actif dans l'organisation d'activités au sein de La Caisse Populaire Marie Reine des Cœurs de Montréal ainsi qu'à l'ACPSEM.



Photo Patrick McKoy

Le Défi international Desjardins de patinage de vitesse sur courte piste, un hommage aux jeunes athlètes et une invitation au dépassement.

Ce rôle important, les dirigeantes et dirigeants le jouent pleinement. Et fort bien. Des bénévoles du secteur ont donné forme et vie à des projets tels le Défi international Desjardins, un concours de patinage de vitesse sur courte piste qui réunit l'élite mondiale de ce sport et procure aux jeunes un exemple d'effort et de dépassement de soi. Des gens du secteur ont aussi contribué à l'ouverture d'une fenêtre sur le fleuve pour des milliers de résidents de l'est de Montréal : les promenades Bellerive.

Été 1995 : c'est la fête aux promenades Bellerive !



Photo Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal

Les caisses du secteur sont très engagées dans la vie communautaire de leur quartier.



Photo Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal

Mais ce n'est là que la pointe de l'iceberg. Un sondage éclair, réalisé par l'ACPSEM en novembre 1996, montre que ce sont non seulement les administrateurs, mais également le personnel des caisses populaires qui consacrent temps et énergie dans le

DES LIENS TRICOTÉS SERRÉS

La vie du secteur tient aussi à la solidité des relations inter-caisses et des liens qui unissent les employés d'une caisse. Elle s'exprime dans l'effort investi en commun dans la réussite d'une campagne Centraide, d'une Semaine Desjardins, d'une campagne promotionnelle... Et quand on a vu et revu les moindres détails d'une opération, lorsque les résultats sont enfin dévoilés, lorsqu'on a atteint l'objectif, c'est le moment de célébrer. On l'a bien mérité!

Les grandes soirées de clôture des activités de la Semaine Desjardins, le tournoi annuel de golf Bernard-Poliquin¹⁹ (qui rassemble de 200 à 300 dirigeants de caisses et leurs conjoints),



Photo Caisse populaire Notre-Dame-des-Victoires

Le tournoi de golf Bernard-Poliquin, une rencontre annuelle fort appréciée.

développement social et économique des quartiers de l'est de Montréal. Près d'une centaine de personnes – des bénévoles et des employés des caisses – ont pris part à un éventail très diversifié d'activités à caractère communautaire. Elles organisent des activités sportives à l'intention des jeunes et des familles démunies, soutiennent des centres pour les femmes et les enfants victimes de violence, font partie du conseil d'administration de leur CLSC, manifestent leur souci de préserver la qualité de l'environnement en investissant de leur temps dans un Éco-quartier, contribuent au succès de la campagne de financement de la fondation de leur centre hospitalier, œuvrent au rapprochement interethnique ou bien se consacrent à des clientèles particulières (ex. : jeunes travailleurs, familles monoparentales, personnes âgées, regroupements de retraités). Sur le plan économique, elles participent à la relance de Montréal. On les retrouve dans le secteur de l'habitation coopérative (ex. : Société d'habitation populaire de l'est de Montréal), à la Société de développement Angus, dans les corporations de développement économique et communautaire (CDEC) ou les chambres de commerce. Omniprésentes, chevilles ouvrières de toutes les solidarités, elles font leur large part pour le resserrement du tissu social de leur rue, de leur quartier et de leur secteur.

Chapeau, les gens du secteur de l'est!

les fêtes organisées pour souligner les années de service d'un dirigeant ou d'un employé de caisse, autant d'occasions de refaire le plein d'énergie, d'échanger dans un climat de camaraderie. La bonne humeur règne, les rires fusent. On fait partie d'une grande équipe.

Ancien délégué du secteur, Jean-Pierre Gervais se souvient :

Vous savez, on peut régler beaucoup de problèmes et renforcer bien des relations lorsqu'on le fait dans un cadre détendu, non officiel. Les rencontres sociales ont une utilité certaine. Elles permettent de mieux se connaître, d'échanger. J'ai souvent vu des gens abaisser leurs barrières à la suite d'un bon repas pris ensemble ou d'un parcours de golf et mieux travailler de concert par la suite.²⁰

¹⁹ Ainsi nommé en hommage à celui qui en fut le principal instigateur et qui a présidé le comité organisateur durant plusieurs années. M. Poliquin a été directeur général de la Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal.

²⁰ Entrevue accordée à l'auteur.

ET L'AVENIR ?

Alors que l'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal amorce son deuxième quart de siècle d'existence, l'univers des services financiers est traversé, à l'échelle mondiale, par une grande vague de changements. Ces bouleversements sont d'une ampleur telle qu'ils prennent même des allures d'ondes de choc... L'avènement de l'institution financière virtuelle (transactions téléphoniques et sur Internet) ne constitue que l'une de ses manifestations spectaculaires.

Ce changement confronte la capacité d'adaptation des caisses populaires Desjardins. À l'instar de leurs concurrents, il leur faut constamment innover, flairer le vent, anticiper les besoins de la clientèle, offrir des services de plus en plus personnalisés. Et ce, tout en conservant leur caractère distinctif : celui d'être des coopératives de services financiers.

Les caisses populaires du secteur de l'est de Montréal n'échappent pas à cette réalité. Pour elles, ce tournant de millénaire constitue une étape cruciale. Il met à l'épreuve à la fois leurs vieilles solidarités et leur capacité d'en forger d'autres, leurs attaches traditionnelles et leur capacité de chevaucher la vague du changement. L'ACPSEM est consciente de l'enjeu. Elle entend bien le relever avec le dynamisme qui a toujours caractérisé le secteur.

Le soleil va continuer de se lever à l'est !



Photo La Caisse Populaire d'Anjou

La Caisse Populaire d'Anjou joue le rôle de caisse vitrine, dans le cadre de la réingénierie en cours.

« La réingénierie en cours et l'échange accru d'information entre caisses amènent une redéfinition de l'autonomie de la caisse populaire. À l'Association des caisses populaires du secteur de l'est de Montréal, nous comptons nous engager dans ce processus les yeux bien ouverts et rivés sur le rôle fondamental des caisses. Les stratégies de l'avenir devront tenir compte de ce que nous sommes ».

Michel Tourangeau, président de l'ACPSEM

« Les caisses populaires étaient autrefois bien attachées à la paroisse, au quartier. Elles pouvaient s'autosuffire, s'organiser et assurer ainsi un bon service aux membres. Aujourd'hui, elles ont besoin de se regrouper pour alléger les coûts d'exploitation, de façon à dégager des marges de manœuvre qui leur permettront d'offrir toute une gamme de produits et de services, répondant ainsi à de nouveaux besoins. Je crois que les caisses du secteur de l'est de Montréal sont prêtes à le faire. Avec 2,5 milliards de dollars d'actif, le secteur est une force économique importante. Cela et le fait que les dirigeants bénévoles soient issus du milieu et y demeurent très présents m'incitent à l'optimisme. Les caisses du secteur veulent vivre le changement. Elles sont partie prenante de la relance de l'est. »

Denis Desjardins, vice-président régional, Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.

« Au tournant du siècle, le secteur n'aura pas le même visage. Avec la réingénierie, nous revoyons actuellement toutes nos façons de faire. Dans ce beau projet, c'est le facteur humain qui prime. Le travail des directeurs généraux va évidemment se transformer. Désormais, notre rôle consiste à inciter le personnel à innover, à aller au-devant des membres pour mieux pressentir leurs besoins. Il met l'accent sur la qualité des services. Quant au secteur, son rôle consistera à faciliter ce virage aux caisses, à resserrer les liens entre elles. Il sera, lui aussi, un animateur ».

Lucie Bouchard, présidente du comité des directeurs généraux du secteur de l'est de Montréal et directrice générale de La Caisse Populaire Desjardins de Repentigny

« Le rôle des administrateurs va demeurer essentiel. Il s'agit d'assurer une continuité d'orientation et d'action entre les caisses de l'est et les autres instances du Mouvement ».

Guy Martel, administrateur à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec et directeur général de La caisse populaire Desjardins de Saint-Eusèbe.

LES CAISSES POPULAIRES DE L'EST DE MONTRÉAL

DATE DE FONDATION

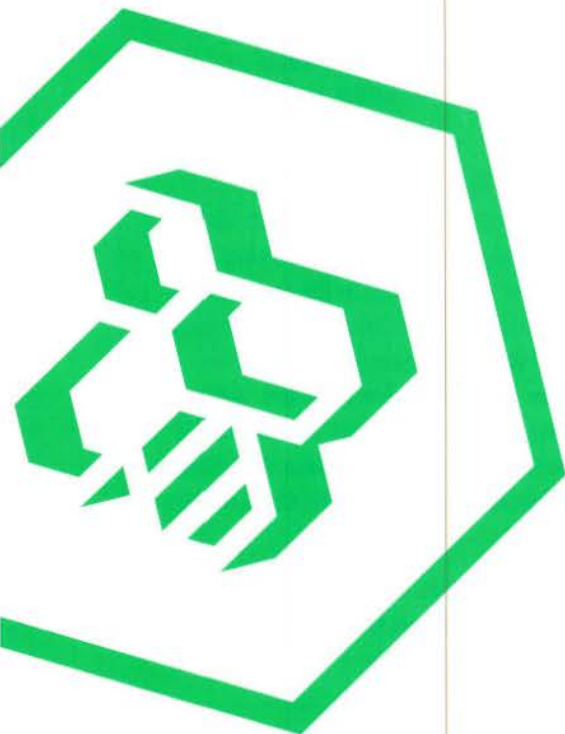
Caisse populaire Desjardins Immaculée-Conception	31 janvier 1909
Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal	12 mai 1912
Caisse populaire Desjardins Hochelaga	1 ^{er} décembre 1912
La Caisse Populaire de Saint-Jacques de Montréal	15 janvier 1919
La Caisse populaire de Sainte-Catherine de Montréal	23 février 1919
La Caisse Populaire Sacré-Cœur de Montréal	26 octobre 1919
Caisse populaire Desjardins Saint-Jean-Baptiste-de-La Salle	7 septembre 1938
Caisse populaire Saint-Louis-de-France	3 juin 1940
Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-des-Victoires	20 avril 1941
Caisse populaire L'Assomption	29 janvier 1942
Caisse populaire Saint-Bernard de Montréal	13 mai 1942
La Caisse Populaire de Maisonneuve	24 février 1943
Caisse Desjardins Nativité d'Hochelaga	18 mars 1943
Caisse populaire Desjardins Sainte-Claire de Montréal	29 septembre 1943
Caisse populaire de Pointe-aux-Trembles	22 mars 1944
Caisse populaire Longue-Pointe ²¹	15 mai 1944
La caisse populaire Desjardins de Saint-Eusèbe	28 juin 1944
La Caisse Populaire de Viauville de Montréal	11 octobre 1944
Caisse populaire Guybourg ²²	12 décembre 1944
Caisse populaire Desjardins de Charlemagne	26 janvier 1946
Caisse populaire Desjardins Sainte-Jeanne-d'Arc de Montréal	3 mars 1951
Caisse populaire Desjardins St-Victor de Montréal	12 juillet 1952
La Caisse Populaire Desjardins de Repentigny (Comté L'Assomption)	11 avril 1953
La Caisse Populaire de St-Albert le Grand	24 avril 1954
Caisse populaire Desjardins de la Maison de Radio-Canada ²³	11 décembre 1954
Caisse populaire Desjardins de Montréal-Est	29 décembre 1956
Caisse populaire St-Paul-l'Ermite	20 septembre 1958
Caisse populaire Desjardins Saint-Donat de Montréal	18 octobre 1958
Caisse populaire Desjardins Notre-Dame-de-l'Assomption	6 décembre 1958
La Caisse Populaire Marie Reine des Cœurs de Montréal	11 avril 1959
Caisse populaire Desjardins Saint-Vincent-de-Paul de Montréal	24 octobre 1959
Caisse populaire Desjardins Honoré-Beaugrand	31 octobre 1959
Caisse populaire Saint-Conrad d'Anjou	19 décembre 1959
La Caisse Populaire d'Anjou	26 novembre 1960
Caisse populaire Notre-Dame-des-Champs	8 juillet 1961
Caisse Populaire Meilleur	8 septembre 1962
Caisse populaire Saint-Justin de Montréal	8 février 1964
Caisse Populaire Deux-Rivières	19 octobre 1968
Caisse populaire Industrielle de Trois-Rivières ²⁴	27 mars 1965
Caisse populaire de Rivière-des-Prairies	11 juin 1983

²¹ Cette caisse a porté le nom de Caisse populaire Desjardins Saint-François d'Assise jusqu'en 1996.

²² Cette caisse a porté le nom de Caisse populaire St-Herménégilde jusqu'en 1995.

²³ La caisse d'économie est devenue caisse populaire en 1970.

²⁴ La caisse est affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins du centre du Québec depuis le 1^{er} novembre 1996.

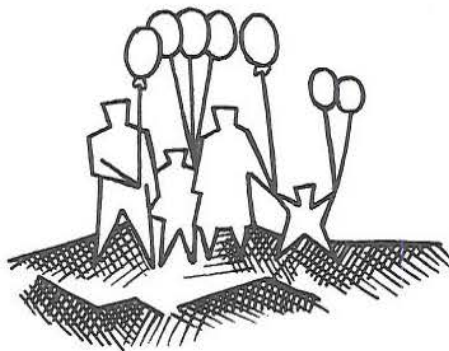


FÊTER, C'EST PERMIS.

Quelle que soit l'occasion,
la fête met des chansons
dans nos coeurs. Elle est un
moment de répit, de détente,
de plaisir, de fraternité.

Un moment privilégié
dans chacune de
nos familles, dans
chacune de nos vies.

Un moment qui nous
rapproche. Un moment que
votre fédération veut partager,
au quotidien, en joignant
sa voix aux vôtres, en
toute simplicité!





Assurance vie
Desjardins-Laurentienne



Assurances générales
des caisses Desjardins



Caisse centrale
Desjardins



Développement
international Desjardins



Fiducie
Desjardins



Investissement
Desjardins



Services de paie
Desjardins



Valeurs mobilières
Desjardins



VISA
Desjardins

Les sociétés et les filiales du Mouvement Desjardins sont fières de s'associer à la production de cette publication soulignant le 25^e anniversaire de l'Association des caisses populaires Desjardins du secteur de l'est de Montréal.

Partenaires des caisses Desjardins depuis plusieurs années, nous offrons aux caisses la possibilité d'étendre leur action en offrant à leurs membres une gamme complète et variée de services financiers destinés aux personnes, aux groupes et aux entreprises. Nous contribuons à la mise sur pied d'activités et de projets socio-économiques dont le rayonnement s'étend au Québec, sur le plan national et même international. Et c'est en étroite synergie avec les caisses que nous bâtissons un avenir meilleur pour toutes les clientèles du Mouvement des caisses Desjardins.

Nos chaleureuses félicitations aux caisses populaires Desjardins du secteur de l'est de Montréal, depuis toujours étroitement liées à leur communauté, pour leurs nombreuses réalisations au cours des 25 dernières années.

